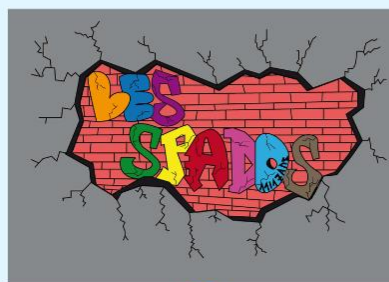


Accueil de Loisirs

OXYGENE

PROJET PEDAGOGIQUE

202



SOMMAIRE

Descriptif de
la structure

P

1

Projet
Educatif

P

2

Projet
Pédagogique

P

3

Modalités de
Fonctionnement

P

4

L'équipe
pédagogique

P

5

Annexes

P

6



Descriptif e la structure

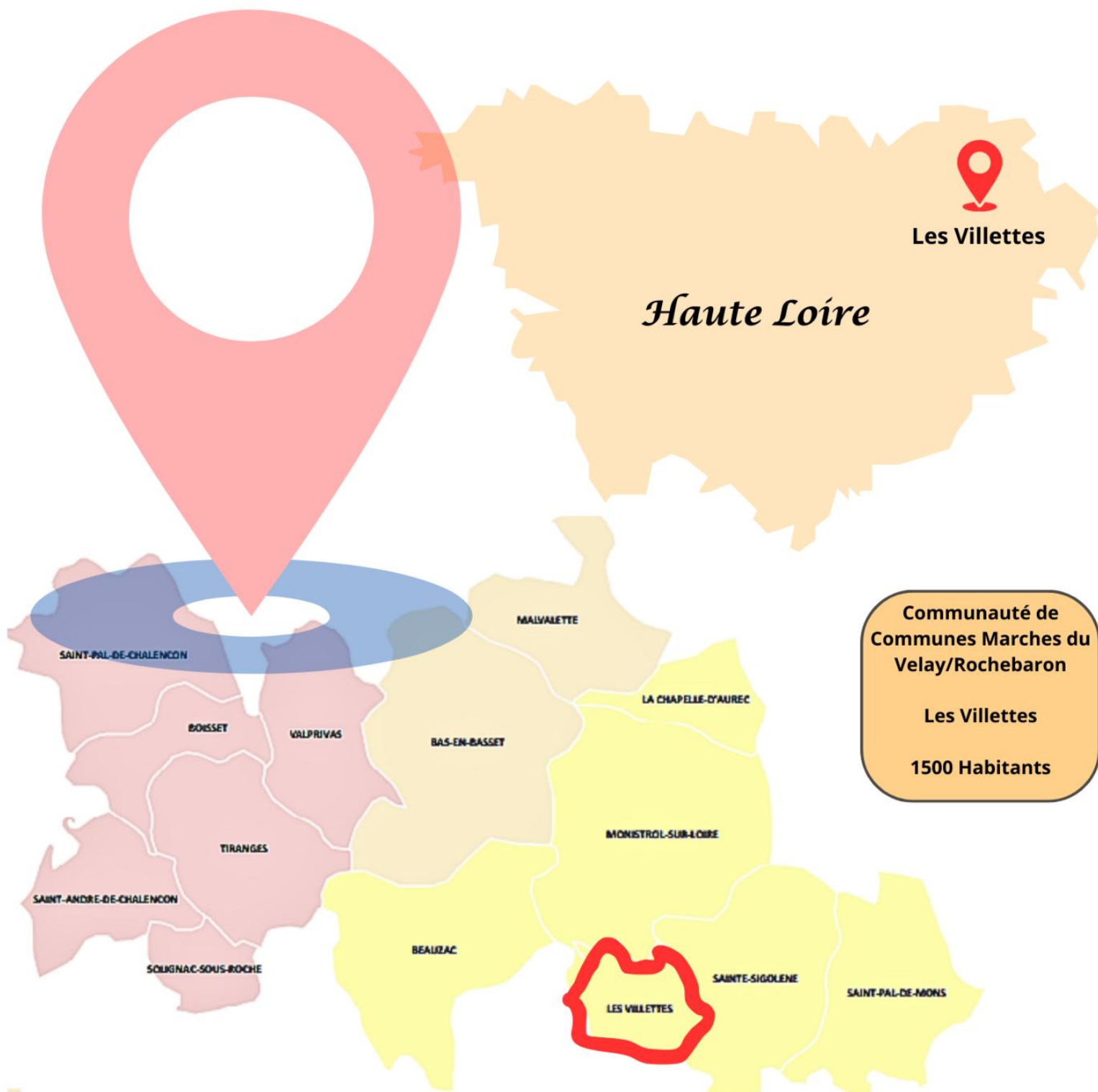


Descriptif de la structure

Oxygène est une association de loi 1901, créée en 2005. L'Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) OXYGENE est une structure intercommunale faisant partie de la : Communauté de Communes des Marches du Velay /Rochebaron (CCMVR).



Situation Géographique



L'ALSH est implanté aux Villettes, Rue du stade, à proximité de la salle polyvalente et du complexe sportif.

L'accueil des ADOS des 11/17 ans se déroule dans « la salle Petiot », en face des locaux de l'ALSH, mis à disposition par la mairie des Villettes.

Les Locaux

Locaux ALSH

- Un bureau pour le personnel de direction
- Une salle de réunion et de préparation pour les animateurs
- Un hall d'accueil
- Une infirmerie
- Un vestiaire pour les 3/10 ans (portemanteaux différenciés par des couleurs, des images et le nom du groupe)
- Un local de matériel pédagogique et sportif
- Un local d'entretien ménager
- Des sanitaires filles et garçons
- Une salle d'activité 3/5 ans agrémentée d'une couchette et de sanitaires
- Une salle d'activité 6/7 ans
- Une salle d'activité 8/10 ans
- Un réfectoire

Locaux et espaces mis à disposition par la mairie

- Une cuisine commune avec la salle polyvalente
- Un accès à la salle polyvalente
- Une cour extérieure avec verdure
- Un jardin
- Une aire de jeu
- Un stade de foot et un terrain de tennis à proximité
- Une salle d'activité ados en face de l'ALSH

Les Partenaires

FINANCIERS



Service Départemental à
la Jeunesse, à
l'Engagement et au Sport



Département
43



Caisse d'Allocations
Familiales



Mairie des
Villettes



Communauté de
Communes Marches du
Velay/Rochebaron



Familles
adhérentes

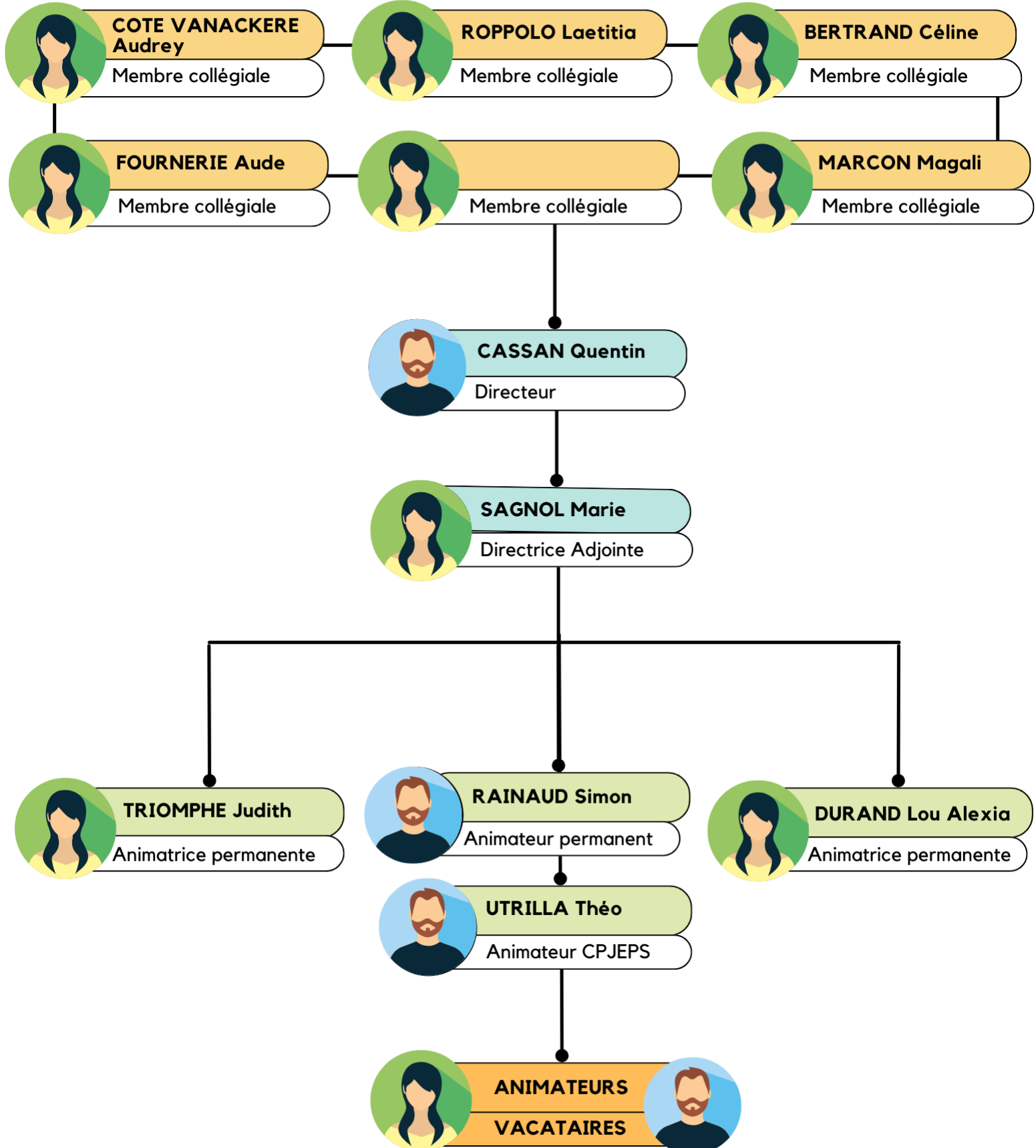
AUTRES PARTENAIRES

- Prestataires (sorties...)
- Intervenants divers
- DAHLIR
- Relais d'assistance maternelle

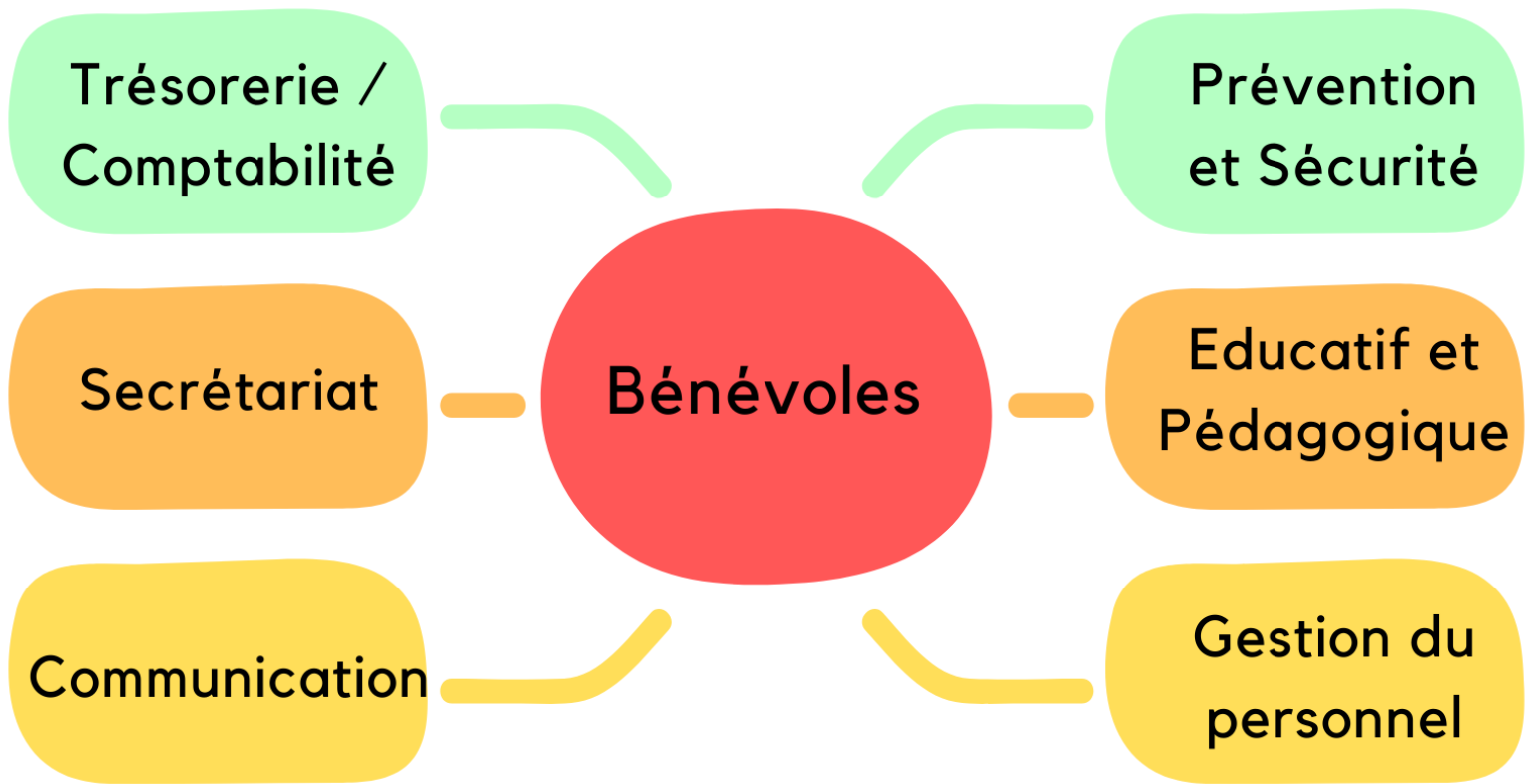
- Partenaires réguliers : Danse (Wiliam) – Ludothèque Ricochet - cin'étoile (cinéma Ste Sigolène) – Asso' Funambulle - Ségoline
- Ecoles privée et publique de la commune



Personnel



Bureau de l'association



Le bureau est composé de bénévoles et pour la plupart parents et membres de l'association. Le conseil d'administration est lui aussi composé de bénévoles. Le bureau de l'association est organisé sous une forme collégiale, avec une répartition égale des responsabilités et des tâches à réaliser. Les membres de ce bureau interviennent dans plusieurs domaines de compétences (ci dessus)



Projet Educatif



Projet Educatif

Le projet éducatif est élaboré par l'association. Il définit les valeurs et orientations éducatives de la structure. Il sert de support de travail pour élaborer le projet pédagogique.

Epanouissement de l'Enfant

La programmation d'activités adaptées aux envies, besoin et attentes des enfants, des salles d'activités aménagés en fonction de leur âge permettent l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil. Ils sont invités à partager leurs retours d'expériences pour faire évoluer les activités en fonction de leur goût.

Sécurité

Nous sommes vigilants au quotidien à la sécurité affective, morale et physique des enfants

Vivre ensemble

Nous chercherons à promouvoir des valeurs telles que : le respect, la solidarité, la bienveillance, l'inclusion afin que chacun (enfants, jeunes et adultes) puisse évoluer et vivre ensemble au sein de la structure

Autonomie

Les enfants seront acteurs de leurs loisirs en leur permettant de choisir sur certains temps parmi plusieurs activités proposées. Nous permettons au groupe ados de construire lui-même son programme d'activité et ainsi être acteur de leurs vacances

Eco et Citoyenneté

Nous encourageons la participation active des enfants à la vie de la structure, en les sensibilisant à ses valeurs, à la responsabilité. Nous orientons également cette sensibilisation autour la question écologique, en proposant de nombreux projets de développement durable.



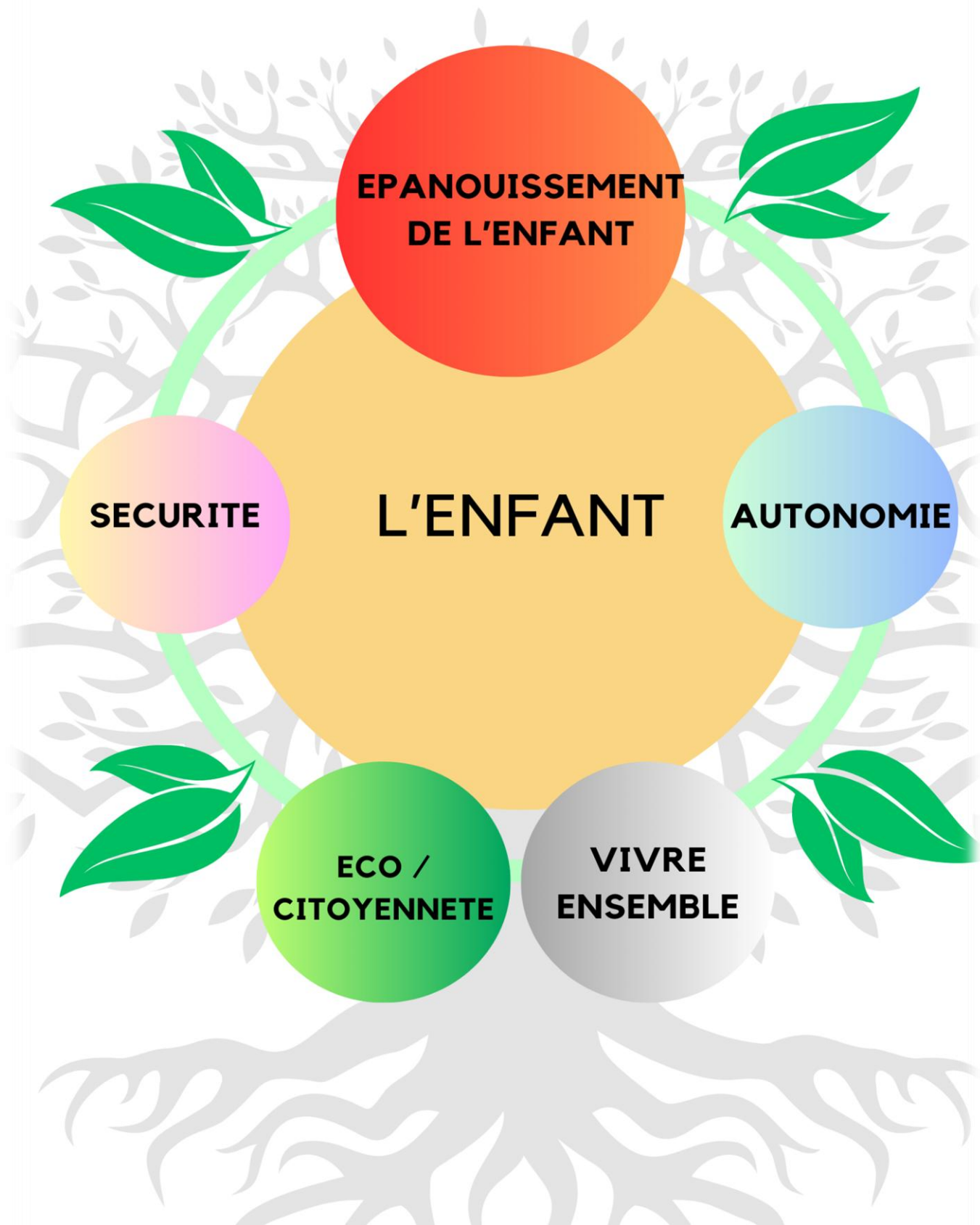
Projet Pédagogique



Projet Pédagogique

Le projet pédagogique découle du projet éducatif et donc des valeurs que l'association souhaite transmettre. Il est un élément indispensable à la cohésion de l'équipe. Il est la référence commune à tous. Le projet prend en compte la réalité des conditions humaines, matérielles et financières du centre de loisirs. C'est un outil de conduite nécessaire pour la direction, mais aussi pour l'équipe. Il est établi par l'équipe pédagogique.

De ce projet pédagogique découlera le projet d'animation comprenant des objectifs bien définis, servant à l'équipe d'animation pour mettre en place des activités.



Objectifs et Moyens

3/10 Ans

Non atteint - Insuffisant - Satisfaisant - Atteint

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / mise en œuvre	Observations
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	Respecter les capacités, les besoins et les envies des enfants Développer l'imaginaire	Proposer des activités variées et ludiques (sportives, manuelles, culturelles, scientifiques, culinaires...) Proposer des activités au choix : libre choix (Domaines d'activité diversifiés) Regrouper les enfants par tranches d'âges ou selon leur choix d'activité. Rythmer la journée en fonction de la tranche d'âge des enfants. Titres originaux sur les programmes. Activités adaptées aux caractéristiques, envies des enfants. Mettre en place une boîte à idée Activités guidées par la fabulation, une histoire, une intrigue, un fil conducteur. Espace et ambiance aménagés. Décoration de la salle d'activité avec les enfants. Animateurs déguisés ou portant un accessoire, spécifique au thème.	Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution : Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / mise en œuvre	Observations
<p style="text-align: center;">Sensibiliser les enfants au respect de la planète</p>	<p style="text-align: center;">Sensibiliser les enfants au Développement durable</p> <p style="text-align: center;">Apprendre aux enfants à faire preuve de bon sens écologique</p>	<p>Mettre en place un projet DD ritualisé abordant toutes les thématiques du DD : Pérenniser et améliorer le jardin du centre Pérenniser nos bacs de gestion des déchets. Réduire nos déchets Faire vivre l'utilisation du composteur partagé Mettre en place des goûter / repas 0 déchet Intégrer des intervenants extérieurs dans ce projet Encourager les actions de solidarité et de recyclage envers les enfants et les familles avec la mise en place de notre « Meuble Oxy'solidarité ». Mettre en place des partenariats de récup'. Mettre en place une malle nature. Mascotte DD.</p> <p>Instaurer ces règles écologiques dans les règles de vie. Proposer des activités avec du matériel de la fabrique du centre Sensibiliser au gaspillage.</p>	<p>Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution :</p> <p>Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution :</p>
<p style="text-align: center;">Susciter l'esprit de citoyenneté des enfants</p>	<p style="text-align: center;">Impliquer les enfants dans la vie du centre</p> <p style="text-align: center;">Sensibiliser les enfants aux actions citoyennes</p>	<p>Mettre en place des ministères : sur le fonctionnement péri → Réunion des différents ministère (en Péri) pour proposer des idées sur chaque thème et animer des activités aux autres enfants.</p> <p>Impliquer les efts dans la mise en place des règles de vie. Faire un « conseil enfants » en fin de journée avec un « référent ».</p> <p>Mettre en place des partenariats avec certaines associations (Arc en ciel – Funambulle...)</p> <p>Développer des partenariats intergénérationnels</p>	<p>Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution :</p> <p>Participation : Motivation : Partage / échanges : Faisabilité : Satisfaction : Evolution :</p>
<p style="text-align: center;">Objectifs généraux</p>	<p style="text-align: center;">Objectifs opérationnels</p>	<p style="text-align: center;">Moyens / mise en œuvre</p>	<p style="text-align: center;">Observations</p>

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / mise en œuvre	Observations
<p style="text-align: center;">Favoriser et développer le vivre ensemble au sein de chaque groupe et au sein de la structure</p>	<p>Mettre en place des temps d'échanges et de partage</p> <p>Encourager la participation des enfants / participer à la vie quotidienne du centre</p> <p>Faire prendre conscience / mise en place des règles de vie permettant le vivre ensemble</p> <p>Proposer des activités collectives encourageant l'entraide et l'esprit de groupe</p> <p>Valoriser les relations enfants / parents / équipe</p>	<p>Discussion avec les enfants sur différents thèmes (leurs vacances, leurs week-end...) pendant le goûter, le repas...</p> <p>Bilan et retour sur chaque activité avec les enfants (remplir la fiche), par le biais de différentes méthodes (smileys, vote...)</p> <p>Echanges avec les enfants (surtout les plus âgés) sur la programmation des activités.</p> <p>« Rituel de bienvenue » entre animateurs et enfants de chaque salle (bonjour, « chek », offrir un cadeau, un geste...)</p> <p>Responsabilisation des enfants → participation aux tâches de la vie quotidienne (mettre la table, débarrasser, nettoyage, rangement, tâches du goûter, bilan des activités, inventaires...).</p> <p>Mis en place d'un planning des tâches avec les enfants.</p> <p>Débats et discussion avec les enfants quant à l'organisation de la vie du centre (aménagement de la salle, choix des activités...)</p> <p>Lors des activités laisser « Faire » l'enfant, ne pas faire à sa place.</p> <p>Responsabiliser les plus grands → aider les plus petits</p> <p>Rappel des règles de vie en début de chaque demi-journée → temps dynamique et animé</p> <p>Faire comprendre à l'enfant que certaines règles sont négociables et d'autres non.</p> <p>Etablir les règles de vie de la structure ensemble, sous forme de charte, d'affiche, de symboles, mises en évidence dans les salles d'activité.</p> <p>Explication des sanctions en cas de non-respect des règles.</p> <p>Expliquer le « pourquoi » des règles aux enfants.</p> <p>Mettre en place des « répartitions » du non-respect de la règle.</p> <p>Activités collectives transmettant des valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe, de partage.</p> <p>Jeux collectifs plutôt qu'individuels, des jeux de coopération, des activités manuelles communes.</p>	<p>Participation :</p> <p>Motivation :</p> <p>Partage / échanges :</p> <p>Faisabilité :</p> <p>Satisfaction :</p> <p>Evolution :</p> <p>Participation :</p> <p>Motivation :</p> <p>Partage / échanges :</p> <p>Faisabilité :</p> <p>Satisfaction :</p> <p>Evolution :</p> <p>Participation :</p> <p>Motivation :</p> <p>Partage / échanges :</p> <p>Faisabilité :</p> <p>Satisfaction :</p> <p>Evolution :</p>

		<p>Proposer des jeux, des tâches ou animations suscitant des moments d'échanges, de communication permettant aux enfants de tisser des liens.</p> <p>Reconnaître le rôle éducatif des parents. Mettre en place des actions et activités impliquant les familles Pérenniser le projet REAAP</p>	<p>Participation :</p> <p>Motivation :</p> <p>Partage / échanges :</p> <p>Faisabilité :</p> <p>Satisfaction :</p> <p>Evolution :</p>
--	--	--	--

11/17 Ans

Non atteint - **Insuffisant** - **Satisfaisant** - **Atteint**

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / mise en œuvre	Critères	Indicateurs
Favoriser l'épanouissement et le développement personnel de chaque adolescent	Offrir aux jeunes un espace permettant leur développement personnel et leur épanouissement	S'approprier un local : mis à disposition d'une salle. Aménagement fait par les jeunes. Mis à disposition de jeux, équipement de loisirs, informatiques et pédagogiques.	Participation des jeunes à l'aménagement de la salle	Degré de participation (A/A)

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens / mise en œuvre	Critères	Indicateurs
Rendre les jeunes acteurs de leurs temps de loisirs et de leurs projets	Développer et accompagner les initiatives personnelles et collectives des jeunes	Programme de chaque vacance établi par les jeunes. Activités cadrées et validées par l'animateur pour respecter l'équilibre budgétaire et avoir une diversification des activités (manuelles, sportives, expressions, scientifiques...). Réalisation et participation à des projets tels que des séjours, des voyages, des sorties, montages de film... Organisation d'actions pour financer ceux-ci : vide grenier, pliage de cadeaux, vente de muguet, de bulbes, de gâteaux, brioches, tombola, chantiers éducatifs etc.... → Cagnotte collective et personnelle puisque les jeunes ayant participé à ces actions réduiront le coût de leur séjour ou sortie. L'animateur préparera et assurera le bon déroulement des actions ainsi que la construction du projet.	Participation des jeunes aux projets Réussite des projets Programmation cohérente et correspondant aux attentes et besoins des jeunes	Nombre de participants (50%/ S) Nombre de projets réalisés (1/) Atteinte de l'objectif des projets (S/) Nombre d'inscriptions durant la période (40/)

Evaluation

Définitions

Evaluer c'est émettre un jugement sur un projet ou une action à partir d'observations précises (qualitative ou quantitative) en vue de prendre une décision.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, des adaptations et de remédier aux problèmes rencontrés.

Elle permet de constater ou non la cohérence entre les finalités du projet éducatif, les objectifs du projet pédagogique et la réalisation du projet d'animation, l'atteinte des objectifs fixés.

L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

- **Conformité** : réglementation (APS, cuisine...)
- **Pertinence** : adapté au contexte, aux effets recherchés, au public ciblé
- **Efficience** : utilisation économe des ressources pour réaliser les objectifs
- **Efficacité** : atteinte des objectifs

Qu'est-ce qui est évalué ?

On évalue les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique, les actions et les moyens mis en œuvre pour en juger la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur (projet éducatif).

Par exemple :

Les activités et projets prévus ont-ils été réalisés ? Etaient-ils adaptés aux objectifs annoncés ? Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?

Les objectifs proposés étaient-ils adaptés aux caractéristiques du public ?

Y-a-t-il eu une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre ?

Comment ? (Outils, exemples types en annexe)

- ❖ **Evaluations/bilans réguliers et informels** avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent à la direction → réunions spontanées.
- ❖ **Bilans hebdomadaires** par groupe avec l'équipe.
- ❖ **Evaluations/bilan d'activités** des animateurs en relation directe avec les enfants → fiche bilan (au verso de la fiche pédagogique), à rendre chaque soir. Cela peut se faire sous différentes formes avec les enfants (smileys rouges – verts, vote à main levée, lignes d'opinions...) puis les animateurs retranscrivent les infos sur la fiche bilan.
- ❖ **Evaluation de séjour**

- ❖ **Critères** : quantitatifs ou qualitatifs, ce qui permet de dire si l'objectif est atteint.

Evaluation animateurs

- ❖ Grille d'évaluation du stagiaire BAFA, remplie par la direction et analysée avec le stagiaire lors de l'entretien individuel (cf annexe).



Grille d'évaluation du Projet pédagogique

Non atteint - Insuffisant - Satisfaisant - Atteint

Intitulé

1

2

3

4

Observations

LE PROJET

Le projet a été rédigé par toute l'équipe

Participation des animateurs pour la rédaction des objectifs

Chaque activité prévue dans le programme s'inscrit en cohérence avec le projet

VIE EN COLLECTIVITÉ

Les enfants ont été respectueux des uns et des autres et envers l'équipe

Les enfants ont pu communiquer leurs envies, leurs attentes

Les enfants ont pu être rassurés sur leurs peurs, difficultés

La notion de solidarité a été abordée

L'enfant a pu trouver sa place dans le groupe

Les enfants ont participé aux tâches quotidiennes

L'équipe connaissait les besoins et particularités de chaque enfant

Il y a eu échanges entre l'équipe et les parents

APPORT DE CONNAISSANCES / ECHANGES ET PARTAGES

Les enfants ont pu découvrir et participer à de nouvelles activités

Des sorties culturelles, sportives et ludiques ont été organisées

Les enfants ont pu pratiquer des activités sportives innovantes

Le choix des activités manuelles a été diversifié

Il y a eu échanges de savoirs et de compétences entre les enfants ainsi qu'avec les animateurs

AUTONOMIE

Les enfants ont été responsabilisés lors des tâches de la vie quotidienne					
Les enfants ont été valorisés					
Le rythme de l'enfant a été respecté					
L'enfant a été guidé et a pu réaliser les activités par lui-même					
Les enfants ont pu donner leurs avis, attentes dans la programmation					
Les enfants ont eu le choix entre plusieurs activités					
Les enfants ont réalisé par eux-mêmes les rituels d'hygiène					
Les enfants ont participé au rangement et nettoyage après chaque temps de la vie quotidienne					
L'ENVIRONNEMENT					
Les enfants ont été sensibilisés aux différents types de gaspillage					
Le tri sélectif a été respecté					
Le développement durable a été abordé lors de certaines activités					
Le passage quotidien au jardin et le fonctionnement de celui-ci ont été respectés					
PÉDAGOGIE					
L'équipe a été présente et à l'écoute de l'enfant					
Il y a eu communication entre animateurs et avec les enfants					
Des réunions hebdomadaires ont eu lieu					
L'équipe d'animation a eu les moyens nécessaires à la réalisation des activités					

Les activités

Plusieurs étapes...

- Proposition d'activité
- Préparation d'activité (fiche pédagogique)
- Préparation sur le terrain (aménagement de l'espace, de la salle, modèle, matériel...)
- Explication des consignes aux enfants / imaginaire
- Animation
- Rangement / nettoyage
- Bilan avec les enfants

Plusieurs domaines d'activités...

MANUELLES

Préparer un modèle
Adapter à l'âge de l'enfant
Négliger l'esthétique au profit des valeurs, capacités et envies de l'enfant
Valoriser l'enfant
Moment de partage
Accompagner l'enfant sans faire à sa place
Respecter la salle et le matériel
Tenir compte du rythme de l'enfant

COLLECTIVE SPORTIVE

Apprentissage et transmission des règles du jeu
Négliger sans supprimer la compétition au profit de l'esprit d'équipe, la solidarité et la tolérance
Développer la motricité
Adapter à l'âge de l'enfant
Tenir compte du rythme de l'enfant
Se prémunir d'une trousse à pharmacie

CULTURELLE

Proposer des activités éveillant la curiosité, développant l'expression, le développement personnel, la communication
Adapter à l'âge de l'enfant
Tenir compte du rythme de l'enfant
Être vigilant aux préjugés, moqueries...

SCIENTIFIQUE

Proposer des activités de découverte scientifique
Adapter à l'âge de l'enfant
Tenir compte du rythme de l'enfant
Tester son activité à l'avance

CUISINE

Faire découvrir de nouvelles recettes
Adapter à l'âge de l'enfant
Tenir compte du rythme de l'enfant
Préparation de la recette à l'avance
Attention au protocole sanitaire

PROJETS DIVERS

Être force de proposition
Sensibiliser les enfants sur des thèmes tels que le développement durable, le handicap, l'environnement...
Adapter le projet à l'âge de l'enfant
Concevoir et organiser le projet avec l'équipe pédagogique



Projet de Fonctionnement



Généralités

Pu

OUVERTURES

- ✓ Vacances
- ✓ Mercredis
- ✓ Péri-scolaire (soir)

FERMETURES

- ✓ 1 Semaine à Noël
- ✓ 2 Semaines au mois d'Août

	équ	ccueil
3/10 an	+ 2	ts
	ices	ines
M	(rices)	enfants
Péri-scolaire du soir	4 animateurs(rices) + 2 directeurs(rices)	62 enfants

Tarifs

- Les tarifs s
- **familiale** c
- **Adhésion**

HORAIRES

- ✓ Vacances et Mercredis :
7h30 – 18h30
- ✓ Péri-scolaire (soir) :
16h – 18h30

+ adhésion
es »

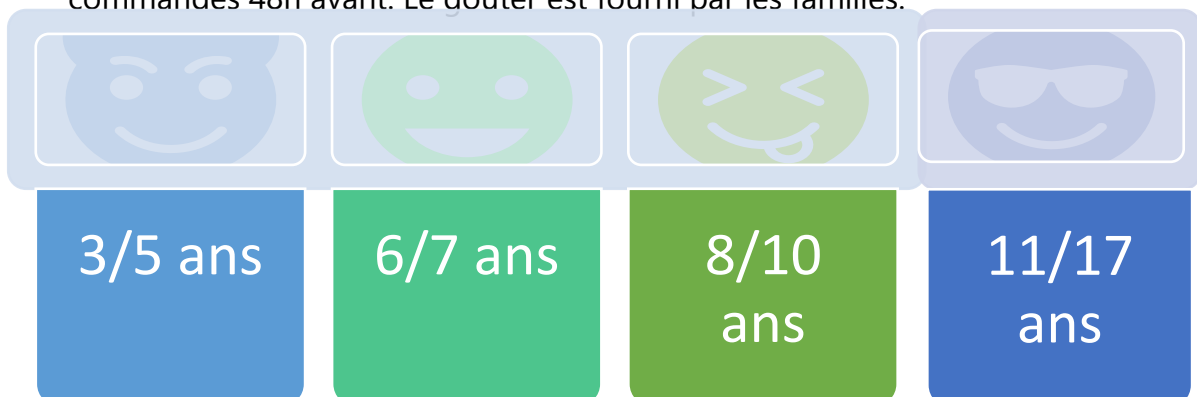
Repas

- Les repas chauds sont livrés par la maison de retraite de Ste Sigolène et

Inscriptions

Quand ?	Comment ?	Documents à fournir
Permanences avant chaque vacances	<ul style="list-style-type: none"> - Par mail - Par téléphone 	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'inscription - Dossier d'inscription - Adhésion

commandés 48h avant. Le goûter est fourni par les familles.



Les ateliers Parents/Enfants

Dans le cadre du « Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents », nous mettons en place des ateliers d'échange et de partage avec les familles et leurs enfants. Ce projet nous permet de répondre à notre objectif de développement du vivre ensemble et plus précisément celui d'impliquer les familles dans la vie de la structure.

Ces ateliers se déroulent une fois par période périscolaire, en soir de semaine entre 1h et 2h maximum. La thématique des ateliers varie pour chacun d'entre eux. Nous essayons de proposer des choses différentes, abordant plusieurs problématiques (la relation enfant/parents – le partage d'une activité avec son enfant – la découverte d'une activité...).

Pour ces ateliers nous faisons appel à différents intervenants. L'objectif est de travailler le plus possible avec des partenaires locaux, voir même des parents membres eux même de notre association et susceptibles d'apporter leurs savoirs et savoirs faire dans ce cadre-là (par exemple : sophrologie, gestion des émotions pour les enfants, ateliers créatifs...). Les thématiques abordés sont : ateliers créatifs / manuels – activités sportives/physiques – conférences thématiques – découverte d'activité locales...

LES ATELIERS
PAR **EN** TS
FANTS

Modalité d'accueil des mineurs en situation de handicap

La Convention internationale des droits de l'enfant et la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » affirment l'égalité d'accès des enfants en situation de handicap aux accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs.

Au préalable

S'assurer que : Le mineur puisse accepter et respecter les modalités de fonctionnement et qu'OXYGENE puisse accueillir le mineur = **INCLUSION**

- + **Rencontre** : parents → directeur → équipe d'animation (ou une partie) → médecin ou personnel médical + accompagnant de l'enfant s'il y en a.
- + **Prise de connaissance** de la situation de l'enfant.
- + **Rencontre** du mineur.
- + **Etablir un projet d'accueil individualisé (P.A.I.)** : entre les parents, le directeur et la personne de l'équipe pédagogique (animateur permanent ou directeurs), chargée d'accompagner le mineur. Le PAI détaillera tout traitement médical, précautions, informations à connaître pour s'assurer du bon accueil du mineur. Possibilité de faire appel au DAHLIR.
- + **Signature du PAI.**

S'assurer de la conformité des locaux : Sanitaires

Pendant l'accueil

- + Ne porter aucun jugement et prendre en compte le mineur dans sa singularité.
- + Veiller à la bonne inclusion du mineur au groupe.
- + Rassurer le mineur.
- + Veiller à ce que les autres enfants ne portent aucunes remarques stigmatisantes ou pouvant atteindre la sécurité morale du mineur.
- + Aménager et adapter les activités.
- + Associer les parents au déroulement de l'accueil de l'enfant (être en mesure de proposer aux parents d'accompagner ponctuellement le mineur sur certaines activités ou sorties).
- + N° de téléphone d'urgence accessible à l'équipe
- + Respecter le PAI, le rythme et les besoins du mineur.
- + Respect des précautions nécessaires à la vie quotidienne.
- + Respect et suivi du traitement médical si présence (nature des médicaments, soins infirmiers et/ou d'hygiène préconisés par le protocole d'accueil), détaillé dans le PAI.

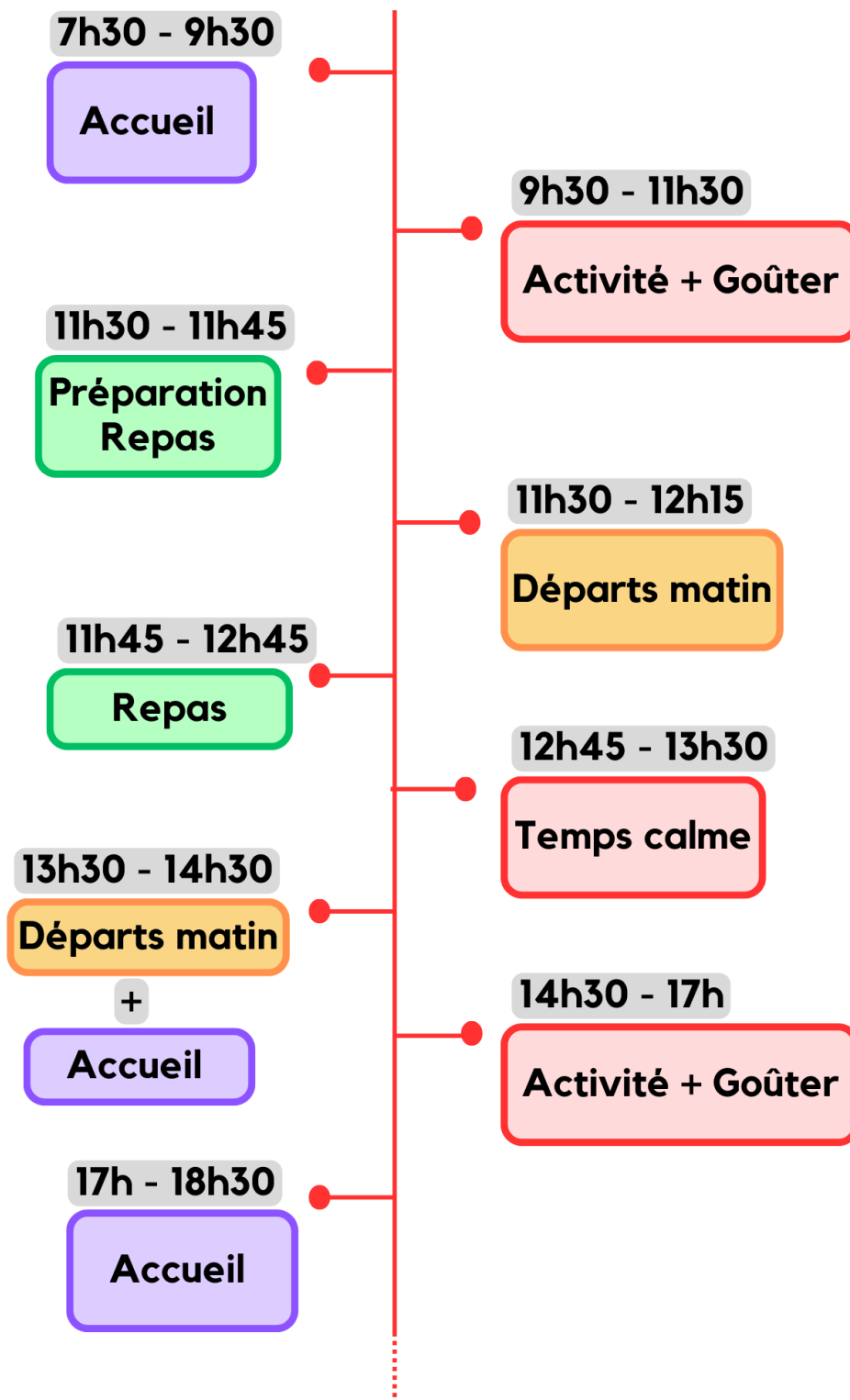
Après l'accueil

Rencontre et bilan avec les parents (rythme à définir selon la périodicité de l'accueil).

La journée type

Journée Type

Vacances et mercredis



Définitions et fonctionnement

Accueil matin

Ce temps-là est consacré à l'accueil des familles et des enfants au sein de chaque groupe. C'est un temps libre. Les animateurs mettent à disposition différents « pôles » aménagés dans la salle (en amont), sur lesquels les enfants pourront jouer selon leurs envies. L'animateur doit **accompagner les enfants** sur ce temps-là.

Activité + goûter

Activité : C'est un temps, où les animateurs proposent des **activités diverses** et **préparées à l'avance**. Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation.

Ce temps commence par de petits **jeux de présentations** pour permettre aux enfants d'échanger et d'apprendre à se connaître. Ensuite l'animateur consacre un temps aux **règles de vie** (temps animé et ludiques) pour transmettre le cadre aux enfants. Après l'animateur peut expliquer et faire découvrir l'activité au groupe.

Il est important que durant ce temps-là les enfants soient accompagnés et guidés par les animateurs. C'est un temps d'animation.

Enfin les animateurs veillent au **rangement et nettoyage de la salle** en fin d'activité. Ils peuvent alors faire un **bilan** de l'activité avec les enfants pour évaluer celle-ci.

Goûter : Le temps de goûter est proposé soit avant ou pendant l'activité. Il est fourni par les familles. C'est un temps de partage, d'échange entre les enfants. C'est un temps où les règles d'hygiène et tâches de ménage sont aussi importantes.

Préparation repas

C'est un temps où les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains, prennent le pique-nique pour ceux qui en ont un. Les enfants ne mangeant pas à la cantine restent en salle avec un animateur.

Départ matin



Les enfants ne mangeant pas à la cantine restent en salle avec un animateur. Ce temps est libre et les enfants peuvent avoir le choix des jeux. Les enfants ayant mangé à la cantine et partant en début d'après-midi participent à l'accueil et au temps calme comme les autres enfants

Repas



Le repas est un temps important de la journée, d'échange et de partage entre les enfants et les animateurs mais aussi un temps calme. Les repas sont livrés par la maison de retraite de Ste Sigolène.

Les parents ont la possibilité de mettre un pique-nique froid ou chaud pour leurs enfants (réchauffés au micro-onde à l'accueil de loisirs).

Les enfants seront invités à goûter à tout, afin de développer leur sens du goût. Commencer le repas par un chant de « Bon appétit » ou autres rituels mis en place

Disposition : un animateur est installé à chaque table. Les enfants peuvent avoir le choix de leur place pour le repas ou les animateurs peuvent aménager le repas en respectant les groupes d'âge des activités (selon les effectifs).

Service : un animateur ou deux sont en charge du service ou accompagne les enfants pouvant être responsables de cette tâche.

Lever de la table : chaque enfant est responsable de débarrasser son couvert accompagné par les animateurs (selon l'âge).

Rangement et nettoyage : un groupe d'enfants est chargé de nettoyer la salle avec l'aide d'un animateur.

Temps calmes



Le temps calme est proposé après le repas pour tous les groupes. Il est adapté selon les âges et préparé par les animateurs avant le repas. L'objectif est de proposer un temps où les enfants peuvent se reposer, se détendre en jouant à des jeux « calmes », regarder un film, lire un livre... Un temps de sieste sera proposé au groupe 3/5 ans.

Temps de vie quotidienne



Ce sont des temps permettant à l'enfant de **développer son autonomie** et de participer aux différentes tâches de la journée. Ces temps sont le passage aux toilettes, l'installation, le rangement et le nettoyage des activités, le service et nettoyage du goûter. L'animateur est là pour guider les enfants.

Les sorties

PREPARATION

- Transfert tablette
- Confirmer effectifs
- Préparer les sacs et trousse infirmerie / groupe (+ matériel si nécessaire)
- Pochette administrative

AVANT

Penser à :

Trousse à pharmacie + sac /groupe

Téléphone + pochette administrative

Fiche sortie sur la porte.

Explication des règles et consignes de sécurité

Passage aux toilettes avant de partir.

Compter les enfants : en partant de l'accueil, avant de monter dans le car.

Donner les chasubles aux enfants.

PENDANT

Penser à :

Compter les enfants en permanence !!

Chaque animateur est responsable de son groupe,

Placement des animateurs en cas de déplacement.

Vérifier que les enfants n'oublient rien (sac, habits...)

Vérifier le bus.

Accompagner les enfants durant le pique-nique (aider les plus jeunes).

Hydrater les enfants régulièrement (surtout en cas de forte chaleur)

Vérifier casquettes et mettre crème solaire toutes les 2h si besoin.

Accompagner les intervenants

APRES

Penser à :

Compter les enfants avant de partir, dans le bus et en arrivant.

Répartir les enfants dans les salles pour l'accueil du soir et passage aux toilettes.

Ranger les sacs infirmerie et sorties.

Ranger les chasubles.

Ranger les fiches sanitaires.

Ranger téléphone et appareil photo.

Faire un bilan de la sortie avec la direction.

Faire un retour de la sortie aux familles.

L'Hygiène

L'animateur expliquera l'importance de l'hygiène. Il emploiera des mots simples et adaptés à chaque tranche d'âge.

Il fera référence au panneau d'affichage et listera étape par étape le passage aux sanitaires et le lavage des mains.

Hygiène de soi

L'animateur peut encadrer ces temps par le jeu, le défi et il est important de responsabiliser les enfants.

- ✚ Respect de soi et des autres : **temps de vie quotidienne** : lavage des mains, nettoyage, rangement après chaque activité, avant et après le repas et les collations.
- ✚ Etablir un **planning** de nettoyage pour favoriser un roulement entre les enfants
- ✚ **Passage aux toilettes** : lavage des mains avec du savon après chaque passage, chasse d'eau tirée, lumière éteinte.
- ✚ L'animateur doit **accompagner les enfants** aux sanitaires et aider l'enfant s'il a des difficultés à se déshabiller, s'habiller, s'essuyer ou autre.
- ✚ Vérifier si l'enfant a besoin de se moucher et l'aider s'il a des difficultés à le faire seul.
- ✚ Les animateurs sont tenus aux mêmes règles d'hygiène.

Hygiène des locaux

L'équipe pédagogique effectue le nettoyage des locaux : (cf protocole ménage)

- ✚ 1 fois par semaine : entretien général des locaux dans leur intégralité
- ✚ Tous les soirs : désinfection, balai et rangement des salles d'activités et des toilettes.

Restauration

Un protocole restauration est affiché dans le réfectoire pour rappeler les recommandations suivantes :

- ✚ Nettoyage et rangement du réfectoire après le repas selon le planning établi.
- ✚ Le service est fait par les animateurs ou les enfants (accompagnés), mains propres.

- ✚ **Réfrigérateur** : température inférieure à 5°, présence permanente d'un thermomètre, relevé quotidien de température.
- ✚ **Denrées alimentaires** : En liaison chaude, les repas sont maintenus à +63°, stockées dans des récipients prévus à cet effet et – de 10° pour les denrées froides.
- ✚ Relevé de température avant le service.
- ✚ Prélèvement des repas témoins et conservation au frais pendant 5 jours.
- ✚ Aucun reste n'est gardé.
- ✚ **Pique-nique** : les familles peuvent fournir un pique-nique, en revanche aucun ne sera stocké au frigo (manque de place), aux familles de prévoir le nécessaire. Des pique-niques peuvent être réchauffés à température.
- ✚ **Cuisine fait au centre** : tout ingrédients est acheté au préalable par la direction et stocké au frais si besoin. L'animateur référent est en charge de relever la traçabilité des ingrédients (n° de lot, code barre) sur le cahier de cuisine disponible au réfectoire. Un repas témoin est également prélevé et conservé au frais pendant 5 jours. La cuisine est consommée le jour même.

La sécurité

L'infirmierie

Local infirmerie : lieu d'isolement permettant d'isoler les malades ou blessés. Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousseaux des premiers secours (5), à prendre lors des sorties ou activités sportives et extérieures sont rangés dans le local et une par salle d'activité.

Administer les soins nécessaires : seul l'animateur diplômé peut administrer de petits soins.

Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants (date, nature de la blessure, nom de l'enfant et du soigneur), vérifié par la direction. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre.

Allergies et consignes de santé (PAI) : un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition dans chaque salle pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé. Ces soins se font en accord avec la direction.

Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.

Dossier médical du personnel d'accueil : Il doit contenir un certificat médical de moins de 3 mois, attestant la personne est apte à travailler en collectivité (vaccins à jour).

Sécurité générale et quotidienne

L'animateur doit compter les enfants à sa charge tout au long de la journée au centre et en sortie avec la liste de présence journalière.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance dans une salle, aux sanitaires, aux portes manteaux ou à l'extérieur.

Lors d'une activité, ne jamais laisser d'objets dangereux à la portée de l'enfant. (Cutter, ciseaux adulte, pistolets à colles, colle forte etc....)

Sécurité anti intrusion / attentat

Cf protocole.

Accident : conduites à tenir

Affichage des numéros d'urgences dans chaque salles, bureau, réfectoire

PROTEGER

Le blessé, sois même et les autres

Ne pas paniquer

Supprimer le danger

Gérer le groupe d'enfants en les rassurant et les éloignant (responsabilité du binôme s'il y en a un).

Mettre l'enfant en sécurité, gestes de premiers secours.

Prévenir la direction

S'assurer du niveau de conscience

Préparer la fiche sanitaire

ALERTER

SAMU 15 ou 112 avec portable

Fournir ses coordonnées, donner les précisions sur les circonstances de l'accident, sa localisation, le nombre de blessé, l'état apparent de la victime, ses renseignements et les premiers gestes de secours (pas au-delà).

SECOURIR

Rester près de l'enfant, le couvrir, le rassurer. Ne pas lui donner à boire ou à manger

Garder son sang froid

Ne pas déplacer la victime

Prévenir les parents

Prévenir l'association

Sécurité morale et affective

Ordinateurs /Internet/Portable :

Les animateurs sont tenus de vérifier les manipulations sur les ordinateurs/internet/portables. Aucuns clips et chansons avec des propos incorrects. Aucun excès d'utilisation (temps donné dans les règles et affichés dans les salles).

Chaque animateur devra être vigilant à toute forme d'exclusion, discrimination, harcèlement, moqueries, violences verbales.... Envers chaque enfant.

Sécurité incendie

Dans chaque établissement existe un registre de sécurité dont le but est de permettre de suivre l'évolution de la sécurité incendie des locaux. Le registre se trouve à la Mairie des villettes. Les consignes de sécurité sont affichées à l'entrée.

Registre :

- Numéros de téléphone utiles et numéros d'urgence
- Présentation de l'établissement
- Nom des différents personnels chargés de la sécurité
- Liste et emplacement des moyens de secours
- Consignes à suivre en cas d'incendie
- Dates des divers contrôles et vérification des dates et procès-verbaux des visites de sécurité
- Dates des exercices d'évacuation
- Dates des travaux d'aménagement et de transformation

Procédure :

- Regrouper les enfants dans le calme
- Prendre la liste de présence
- Faites sortir le groupe afin d'éviter les intoxications
- Sortir par la porte de secours la plus proche
- Se rendre sur le parking, le stade ou autre lieu en fonction de la situation (lieu sécuritaire)
- Faire l'appel
- Tout cela dans le calme et en rassurant les enfants
- Une fois dehors appelez le 18 ou 112 (numéro unique d'urgence européen)
- Autres : les couloirs et portes de dégagement dégagés
- Avoir un téléphone fixe



L'équipe pédagogique



Les fonctions de l'animateur



Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

Participer, à la mise en œuvre d'un projet d'animation et du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire.

Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs

- Pointage des enfants
- Compter régulièrement les enfants
- Connaître les bases de la réglementation
- Tenir à jour le registre infirmerie et la trousse à pharmacie + PAI et allergie
- Aménagement de l'espace et du matériel
- Reporter les problèmes rencontrés à la direction
- Connaître les protocoles incendie / anti intrusion

Participer, à la mise en œuvre d'un projet d'animation et du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire.

- Participer aux réunions d'équipe
- Elaborer des projets ou programmes d'animation en lien avec le projet pédagogique
- Proposer des activités diversifiées (manuelles, sportives, collectives, culturelles, scientifiques, culinaires, d'expression...), adaptées.
- Etablir le programme et les fiches pédagogiques
- Réaliser des bilans d'activité
- Contacter des prestataires extérieurs

Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs

- Communiquer avec les familles (retours sur la journée, prise d'infos)
- Accompagner les intervenants lors des sorties ou interventions extérieurs
- Réaliser des plaquettes et flyers d'info
- Prendre des photos quotidiennement pour alimenter les réseaux et archives du centre

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

- Animer tous les temps de vie quotidienne
- Animer les activités en intégrant de l'imaginaire en fil conducteur.
- Accompagner les enfants lors des temps d'hygiène, de repas, de goûter si besoin
- Réaliser les inventaires des salles et du centre de loisirs en général
- Effectuer les tâches ménagères quotidiennes et hebdomadaires.

Les postures de l'animateur

Être disponible et à l'écoute de l'enfant

Ne pas porter de préjugés à l'égard des enfants
et de leur famille (Discrétion pro)

Être bienveillant

Être patient

Être juste et neutre

Être force de proposition

Avoir une certaine capacité d'adaptation

Être respectueux

Savoir se remettre en question

Dynamique et créatif

Être crédible

Être un repère, un référent, être cohérent

...





LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

SAVOIR ÊTRE

RESPONSABLE ATTENTIF.VE
DYNAMIQUE COHÉRENT.E
PRÉVENANT.E DISPONIBLE
ORGANISÉ.E TOLÉRANT.E
À L'ÉCOUTE PASSIONNÉ.E
JOYEUX.SE INVENTIF.VE



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

VIS À VIS DE L'ENFANT

ANTICIPER DIALOGUER DONNER L'EXEMPLE
SÉCURISER ANIMER VALORISER

CONNAISSANCES

RÉGLEMENTATION PUBLICS
RESPONSABILITÉS LÉGISLATION
CONCEPTION DE PROJETS
ANALYSE ÉVALUATION

PÉDAGOGIE

ACTIVITÉS JEUX PROJETS VEILLÉES CHANTS



EN ÉQUIPE

PRENDRE DES INITIATIVES
COMMUNIQUER ÉCOUTER
TENIR COMPTE DE L'AUTRE
PARTAGER RELAYER
ÊTRE JUSTE S'AFFIRMER
S'INVESTIR S'ADAPTER

Les réunions d'équipe

Réunions de préparation vacances

Des réunions de préparation sont prévues pour préparer la période d'animation. Lors de ces réunions plusieurs tâches sont effectuées :

- + Animations : connaissance et cohésion d'équipe.
- + Documents administratifs (contrats, fiches de renseignement...)
- + Préparation des projets d'animation (objectifs généraux et opérationnel), projet pédagogique pour les vacances d'été.
- + Rappel du règlement et du projet de fonctionnement
- + Etablir le programme d'activité (fiches pédagogiques, tâches de chacun, liste de course)

Réunions bilan hebdomadaires

Pendant les vacances, des réunions de bilan sont organisées en fin de semaine afin d'échanger sur la semaine qui vient de se dérouler.

Ces réunions sont l'occasion pour chacun de faire remonter des difficultés, des problèmes liés à son groupe, ses animations... et d'en tirer des conclusions pour s'améliorer les prochaines fois.

Au contraire ce peut être aussi l'occasion de faire remonter ce qui fonctionne bien et est à garder.

Réunions ponctuelles

En cas de soucis ou de difficultés, des réunions peuvent être spontanément organisées durant le séjour et les animateurs devront être présents si besoin.

Réunions périscolaires

Pour chaque période périscolaire, des réunions de préparation sont organisées afin de déterminer les programmes, les projets et la liste des courses. Une évaluation sur la période précédente est également réalisée.

Recommandations générales

Les équipes

Constituées en binôme pour les vacances : un animateur référent / un aide animateur.

Les horaires

Un planning est établi pour chaque semaine de vacances. Celui-ci peut être modulable pour des raisons personnelles, soit pour un manque ou surplus d'effectifs. Les fermetures et ouvertures sont assurées par le personnel permanent.

Retard ou absence

Prévenir le plus tôt possible pour que la direction puisse anticiper et s'organiser

Les pauses

10 min par pause selon conditions (Matin – midi – après midi). Les pauses se font à tour de rôle au sein du binôme, la direction peut éventuellement remplacer les animateurs le temps de leur pause. Une pause peut être prise dans la journée en cas de besoin ou de difficulté, en en référant à la direction au préalable.

Téléphone personnel

Pas d'utilisation pendant le temps de travail sauf en cas de nécessité et en sortie

Vie privée

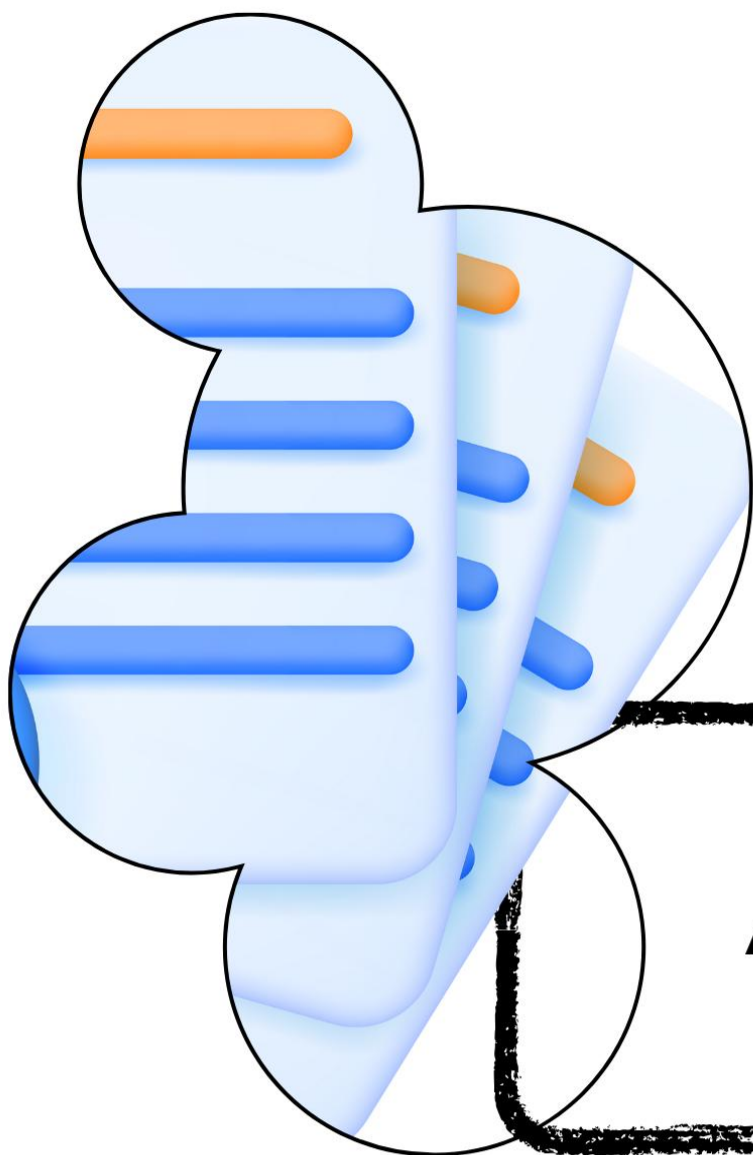
Chacun est libre de ses soirées et de son temps personnel mais cela ne devra en aucun cas interférer sur le travail quotidien.

Tabac – alcool - drogue

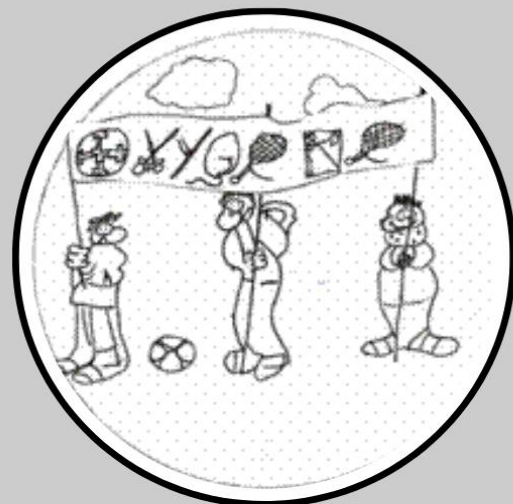
La cigarette est interdite en présence des enfants et devant les écoles. Un temps de pause est prévu à cet effet. L'alcool et tous produits illicites sont interdits.

Ecrans – films – musiques

Aucun téléchargement sera effectué au centre. Ces temps-là sont dirigés par l'animateur et prévus raisonnablement (fréquence et contenu).



Annexes



Règlementation

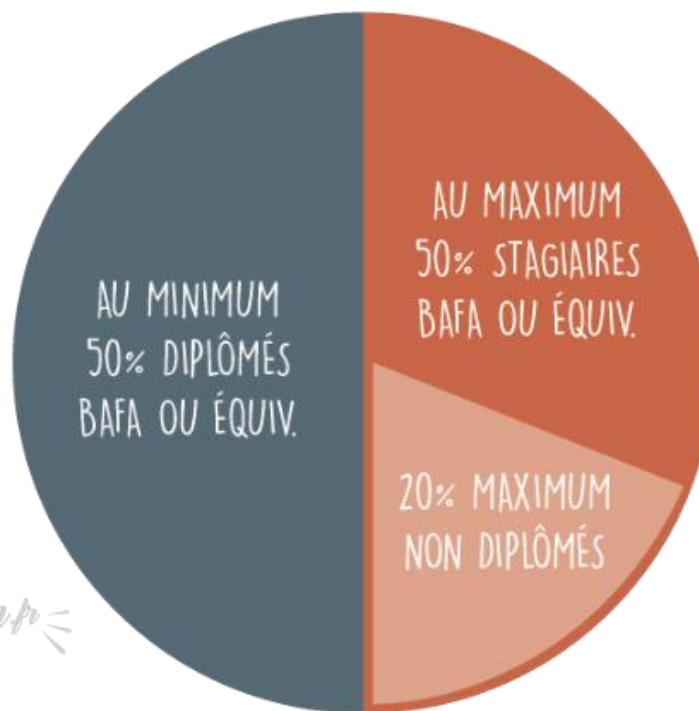
Point réglementation

<https://www.jesuianimateur.fr/portal/>

Composition d'une équipe et taux d'encadrement



*Je Suis
Animateur.fr*



Taux d'encadrement

Accueil de loisirs

1 pour 8 → - 6ans

1 pour 12 → 6 ans ou plus

En accueil de loisirs, lorsque l'effectif accueilli est inférieur ou égal à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.

Périscolaire

Sans PEDT

1 pour 10 → - 6 ans

1 pour 14 → 6 ans ou plus

Avec PEDT

1 pour 14 → - 6 ans

1 pour 18 → + 6ans

En accueil périscolaire, lorsque l'effectif accueilli est inférieur ou égal à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.

Séjour de vacances

1 pour 8 → - 6ans

1 pour 12 → 6 ans ou plus

En séjours de vacances, l'effectif d'encadrement ne peut être inférieur à 2 personnes.

► Lorsque l'effectif accueilli est supérieur à 100 mineurs, le directeur doit obligatoirement être assisté d'un ou plusieurs adjoints, à raison d'un adjoint supplémentaire par tranche de 50 mineurs au-delà de 100 mineurs.

► De plus, un membre de l'équipe est obligatoirement chargé du suivi sanitaire des mineurs. Il doit être titulaire de l'« Attestation de Formation aux Premiers Secours » (AFPS) ou avoir suivi la formation «Prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC1) ou équivalent.

Déplacement et transport

Au minimum 2 encadrants : un devant et un derrière quel que soit l'effectif.
Il est impératif de faire un repérage d'itinéraire (en cas de randonnées ou promenade).

DE 2 À 4 PERSONNES



En file indienne, face aux voitures, du côté gauche de la chaussée.

DE 4 À 20 PERSONNES



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée.

AU-DELÀ DE 20 PERSONNES



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 20 mètres. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes de 12 à 16 personnes (animateurs compris). Chaque sous-groupe doit être distant du suivant d'au moins 50 mètres. Un animateur se place en tête (le guide), un autre se place en queue.

Au minimum 2 encadrants : un devant (le guide file) et un derrière (le serre file) quel que soit l'effectif.

Il est impératif de faire un repérage d'itinéraire (en cas de randonnées ou promenade).

Vérifier l'état des vélos avant de partir.

Le port du casque est obligatoire pour les mineurs de -12 ans

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

14 PERSONNES MAXIMUM
(2 ANIMATEURS COMPRIS)

50 MÈTRES MINIMUM

14 PERSONNES MAXIMUM
(2 ANIMATEURS COMPRIS)

*Je Suis
Animateur.fr*



Dans le même sens que les voitures du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 14 personnes, animateurs compris. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes distants d'au moins 50 mètres. La circulation doit se faire sur une seule file. Un animateur se place en tête de file (le guide), un autre se place en queue.

En bus

L'organisateur – ou bien le directeur – est tenu de **désigner un chef de convoi, d'établir une liste nominative des passagers** et de **placer un animateur à proximité de chaque porte et issue de secours**.

Avant chaque trajet, les animateurs doivent impérativement rappeler les consignes de sécurité et veiller à ce que les enfants soient correctement assis (l'utilisation de strapontins est interdite) et **portent leur ceinture de sécurité** (si le car en est équipé).

Avant le départ :

- Compter les enfants et avoir la liste nominative
 - Rappeler les règles de sécurité
- Informer le chauffeur et l'équipe de l'effectif présent.

Pendant le trajet :

- Veiller à ce qu'aucun sac n'encombre l'allée principale
 - Veiller au respect des consignes de sécurité
- **Durée maximale de conduite sans interruption** : 4h30
- **Interruption(s) de conduite** : 45 minutes ou remplacée par une pause d'au moins 15 minutes suivie d'une pause d'au moins 30 minutes.

Durée maximale de conduite journalière : 9h ou lorsqu'il y a 2 conducteurs, 18h consécutives par période de 30h

Activités physiques

Famille d'activités	Baignade surveillée
Type d'activités	Activité de baignade
Lieu de déroulement de la pratique	Piscine ou baignade aménagée et surveillée conformément aux dispositions des articles A. 322-8 et A. 322-9 du code du sport.
Public concerné	Tous les mineurs.
Taux d'encadrement	Outre la présence de l'encadrant, est requise la présence d'un animateur membre de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil : — dans l'eau, pour 5 mineurs si les enfants - 6 ans. 20 enfants max dans l'eau — dans l'eau pour 8 mineurs si les enfants + 6 ans. 40 enfants max dans l'eau Pas d'animateur présent obligatoire pour 8 mineurs max de 12 ans et +.
A savoir	Signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité de la piscine ou de la baignade (poste de secours) Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité Prévenir le responsable de la sécurité ou de l'organisation des sauvetages et des secours en cas d'accident S'assurer de la présence effective des animateurs dans l'eau lorsque c'est obligatoire L'existence d'un service de surveillance ou de sécurité ne décharge pas l'encadrement et la direction du centre de leur responsabilité propre.

Baignade non surveillée	
Type d'activités	Activité de baignade
Lieu de déroulement de la pratique	Lieux ne présentant aucun danger hors piscine ou baignade surveillée
Public concerné	Tous les mineurs.
Taux d'encadrement	Outre la présence de l'encadrant, est requise la présence d'un animateur membre de l'équipe pédagogique permanente de l'accueil : <p style="text-align: center;">— dans l'eau, pour 5 mineurs si les enfants -6 ans — dans l'eau pour 8 mineurs si les enfants +6 ans.</p>
A savoir	Le surveillant de baignade doit impérativement être majeur et titulaire de la qualification BAFA « surveillance de baignade » ou du Brevet de Surveillant de Baignade (BSB) ou d'un titre ou diplôme équivalent (sauf + 14 ans). Il doit systématiquement reconnaître préalablement le lieu de bain et en matérialiser la zone : balises ou bouées.



















Randonnée	
Type d'activités	Déplacement en moyenne montagne de 4h de marche maximum. Ne comportant aucune difficulté spécifique.
Lieu de déroulement de la pratique	Lieux ne présentant aucun danger
Public concerné	Tous les mineurs.
Taux d'encadrement	<p style="text-align: center;">- Intervenant spécifique</p> <p style="text-align: center;">- Membre de l'équipe pédagogique (BAFA)</p> <p style="text-align: center;">1 animateur pour 12 enfants</p>
A savoir	Prévoir et communiquer l'itinéraire et le matériel adéquat. Annoncer l'heure de départ et d'arrivée. Etre munis de la trousse de secours, d'un moyen de communication pour appeler les secours en cas de besoin.

Famille d'activités	VTT (Randonnée sur terrain pas ou peu accidenté)
Type d'activités	Activité de randonnée à VTT sur terrain peu ou pas accidenté.
Lieu de déroulement de la pratique	Terrain peu ou pas accidenté : — itinéraire balisé spécifiquement pour le VTT de randonnée, de niveau vert ou bleu, dans un site VTT FFC labellisé ou une base VTT FFCT également labellisée ou itinéraire équivalent (tous les itinéraires descendants et circuits de descente sont exclus de cette catégorie) ; — espace clos propice à la mise en place de zone de maniabilité à vélo, peu accidenté et privilégiant la maîtrise de l'engin à vitesse lente.
Public concerné	Tous les mineurs.
Taux d'encadrement	<p style="text-align: center;">- Intervenant spécifique</p> <p style="text-align: center;">- Minimum 2 Membres de l'équipe pédagogique (BAFA)</p> <p style="text-align: center;">1 animateur pour 12 enfants max</p>
A savoir	Le directeur de l'accueil communique la liste de tous les participants et leur âge à l'encadrant. L'encadrant porte le projet d'activité à la connaissance du directeur de l'accueil et l'informe de l'heure exacte de départ du groupe et de l'heure prévue pour le retour. L'équipement du pratiquant comprend : — un casque homologué et conforme à la norme CE en vigueur ; — un vélo prévu pour le tout terrain (VTT) conforme au décret n° 95-937 du 24 août 1995 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des bicyclettes ; — les équipements de protection adaptés au public et à l'activité.

Santé

DANS LA TROUSSE A PHARMACIE

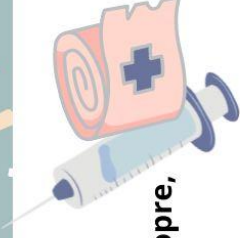
Il est important que la trousse de premier secours soit tenue propre, régulièrement vérifiée et que les dates de péremption soient respectées.

- Bandes extensibles 
- Une pince anti-tiques 
- Sérum physiologique en dose unitaire pour nettoyer les yeux, le nez, etc... 
- Des compresses 
- Des ciseaux 
- Des fiches de conduite à tenir en cas d'urgence 
- Du gel antibactérien pour le lavage des mains 
- Une couverture de survie 
- Des morceaux de sucre emballés 
- Des pansements prédécoupés assortis 
- une pince à écharde à usage unique (pince à épiler) 
- Les médicaments et ordonnances des enfants signalés (PAI, ordonnance) (attention certains médicaments doivent être conservés entre 2 et 8 °). 
- Un antiseptique ou des compresses imprégnées lors des déplacements 
- Des gants jetables 
- Des mouchoirs et essuie tout 
- Crème contre les brûlures 
- Les numéros de téléphone d'urgence (s'assurer avant de partir, de l'accessibilité du réseau et du chargement des batteries pour les portables) 
- Fiche sanitaire ou liste allergie des enfants 

La trousse à pharmacie

La trousse à pharmacie se constitue en fonction de l'effectif, du milieu naturel et du type d'activité prévue. L'animateur soignant est tenu de retranscrire les soins effectués sur le registre à pharmacie.

DANS LA PHARMACIE



Il est important que la trousse de premier secours soit tenue propre, régulièrement vérifiée et que les dates de péremption soient respectées.

- Sérum physiologique en dose unitaire pour nettoyer les yeux, le nez, etc...



- Désinfectant
- Crème solaire avec un indice de protection 50



- Pansements micropores hypoallergéniques de toutes tailles



- gants à usage unique
- compresses stériles de différentes



- Ruban adhésif hypoallergénique (pour grand pansement ou contention d'urgence)



- une paire de ciseaux à bout ronds



- une pince à écharde à usage unique (pince à épiler)

- tire-tiques à usage unique



- un thermomètre frontal
- protections hygiéniques (serviettes uniquement, pas de tampon)



- une ou deux poches de gel froid



- Une boîte de paracétamol de 300 et 500 mg (selon le poids) contre la douleur ; uniquement en cas d'urgence



et d'éloignement d'un centre de secours ou de soins, et uniquement après appel et accord du SAMU (tél. 15 ou 112).



Les médicaments de l'enfant ayant des problèmes de santé :

- › Doivent être stockés à part ;
- › Dans leur emballage d'origine sur lequel seront notés le nom et prénom de l'enfant concerné ;
- › Avec l'ordonnance du médecin traitant.

Les médicaments éventuellement destinés aux adultes seront également rangés dans un autre lieu.

SANTE

HANDICAP / PAI / ALLERGIE

Maïssa CHACHAH – Trouble autistique

Mathis LAISNE – BENACHIR - Trouble autistique

William BREYSSE - Trouble autistique

Tyron DEVILLE – Trouble de l'attention.

Tao ANSART – trouble de l'attention

Hugo LYONNET - Retard global de développement (AEEH)

Evan LAISNE – BENACHIR - Trouble de l'attention.

Adèle CHAUMARAT – malentendante

Louane CHALENDAR – Trouble de l'oralité – PAI

Maëilly DEVILLE – épilepsie – PAI

Agathe CHOVET – Allergie - PAI

Tom MAZENOD – trouble de l'oralité

Antonin RONZE – Trouble de l'oralité ?

Allergie : merci de se référer à vos listes

Interdictions

<h2>Drogues, alcool et tabac</h2>	<p><u>En animation, il n'existe aucune législation, il faut donc se référer à la loi.</u></p> <p>Le trafic mais aussi la consommation de produits stupéfiants sont interdits par la loi et pénalement condamnables. Il est interdit de posséder, de consommer, d'inciter à consommer toutes les drogues illicites. L'incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.</p> <p>Le fait d'accepter implicitement que des mineurs consomment de la drogue peut être considéré comme un délit.</p> <p>À noter : l'usage de stupéfiants par un animateur et a fortiori le trafic peut conduire à une interdiction définitive d'exercer ses fonctions dans le cas d'une condamnation.</p> <p>Il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement à des mineurs des boissons alcoolisées. Par ailleurs, le fait d'inciter un mineur à la consommation de boissons alcoolisées ou toute attitude passive permettant à un mineur d'accéder à de l'alcool constituent également des infractions à la loi.</p> <p>À noter : le fait pour un salarié d'apporter de l'alcool, ou d'être retrouvé en état d'ébriété sur son lieu de travail, peut justifier une rupture de contrat allant jusqu'au licenciement pour faute grave</p> <p>Il n'est pas interdit de fumer pour les mineurs ou animateurs mais il est interdit de fumer à l'intérieur de la structure (intérieur et extérieur).</p>
<h2>Mixité</h2>	<p>La loi prévoit qu'avant 6 ans, les chambres ainsi que les douches et sanitaires peuvent être communs. À partir de 6 ans, la réglementation n'interdit pas la mixité, elle l'organise. Ainsi, les chambres et les sanitaires doivent permettre une utilisation distincte pour les filles et les garçons.</p> <p>Ainsi chaque directeur/organisateur organise et stipule cette mixité dans ses projets de fonctionnement et pédagogique.</p>
<h2>Sexualité</h2>	<p>Majorité sexuelle : 15 ans</p> <p>La sexualité entre mineurs de 15ans et + n'est pas interdite sauf s'il y a un lien d'autorité entre eux (animateur → mineurs).</p>

Caractéristiques des enfants

3 – 5 ans

***Points clés :** attention et concentration faible, rythme de la journée (sommeil, alimentation, action, récupération), repères dans le temps.*

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts

ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la
sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture
avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis,
courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation

(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse,
au pompier, au docteur, au policier, etc.)



6 – 8 ans

Points clés : repères dans le temps, âge du pourquoi, test des limites, compétition.

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité
et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps
et de sa personne

Exploration du milieu,
besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)

ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux
coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature



8 – 10 ans

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

**Apparition d'un besoin de compétition, de
se mesurer à l'autre**

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

**Besoin de s'exprimer par des réalisations
achevées : l'objet**



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon,
jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

Pré ados - Ados

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

**Besoin de se situer comme « grands », on
ne joue plus avec les « petits »
et on rejette les jeux de « petits »**

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

**La séparation des sexes devient opposition
dans certaines occasions**

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses

Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

**Besoin d'affection, de sécurité
et de communication**

Modifications morphologiques profondes
(se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu)

**Apparition des pulsions amoureuses avec
plus de sentimentalité chez les filles**

**Début du détachement par rapport à la
famille**

Besoins d'identification (idoles)

Besoin d'initiatives et de responsabilité

**Attrait pour les créations élaborées et
spécialisation des intérêts**

Besoin d'appartenance à un groupe (goûts
musicaux, alimentaires, vestimentaires et idéaux)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées
(marionnettes à fil, nichoirs, etc.)

Activités d'expression élaborées
(montage audiovisuel, atelier photo, théâtre, débats,
création d'un spectacle, etc.)

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Jeux de société

Chants et danses

**Balades à la journée et camping de
plusieurs jours**

Activités autogérées
(sous la supervision d'un adulte)

Evaluation stagiaire BAFA

Objectifs Fixés par le tuteur et le stagiaire								
Début de stage			Milieu de stage			Fin de stage		
Objectifs Fixés par le tuteur et le stagiaire								
Début de stage			Milieu de stage			Fin de stage		
Objectifs Fixés par le tuteur et le stagiaire								
Début de stage			Milieu de stage			Fin de stage		

Grille Tuteur			
Intitulés	Satisfaisant	En cours d'acquisition	Insatisfaisant
Qualité d'Animation / Activité			
Gestion / Animation des temps de vie quotidienne			
Comportement / attitude / langage envers enfants – familles - général			
Travail d'équipe			
Règles de sécurité			
Participation et intégration du PP / PA			

Nom Prénom			Période de stage			Tuteur					
Début de stage			Intitulés			Milieu de stage			Fin de stage		
SAVOIRS											
			Les caractéristiques de : développement – rythme – besoins – attentes des enfants selon la tranche d'âge.								
			Connaissance et mise en place de différentes catégories d'activités (jeux collectifs et sportifs, plein air, manuelles, scientifiques, expression, culturelles...)								
			La courbe d'intensité d'une animation								
			Les règles de sécurité principales								
			Les règles d'hygiène de vie en collectivité								
			Le règlement intérieur et fonctionnement de la structure								
			La différence entre projet éducatif – pédagogique – d'animation								
SAVOIRS FAIRE											
			Organiser et gérer une journée type avec mon groupe								
			Elaborer et préparer un projet d'animation et une activité								
			Animer et évaluer une activité								
			Motiver mon groupe								
			Prendre en compte l'avis, les envies et les attentes, l'état physique et psychologique de mon groupe								
			Gérer l'ambiance et la dynamique de groupe								
			S'adapter aux imprévus								
			Gérer le rythme de vie du groupe								
			Gérer le matériel et moyens mis à disposition (inventaires, rangement, nettoyage...)								
SAVOIRS ETRE											
			Les postures de l'animateur								
			Prise d'initiative								
			Appliquer les différentes règles de sécurité								
			Adhérer aux projets de la structure								
			Participer et être constructif en réunion								
			Adhérer aux idées des autres et faire adhérer aux miennes								
			Se remettre en question								
			Travailler en équipe								
			Être à l'écoute des enfants et des familles								
			Être disponible								

Outils

LA COURBE D'ATTENTION ET D'ÉNERGIE chez les enfants

ÉNERGIE AU MAX
ATTENTION MAXIMALE



7h-11h

ÉNERGIE MODÉRÉE
ATTENTION MOYENNE



15h-19h

ÉNERGIE AU PLUS BAS
ATTENTION FAIBLE

12h-14h



6h

21h



La courbe d'intensité dans les activités

PHASE CONSTANTE

Maintien de l'intensité



POINT CULMINANT

Pic d'intensité, avant la fin



PHASE DYNAMISANTE

Echauffement, préparation

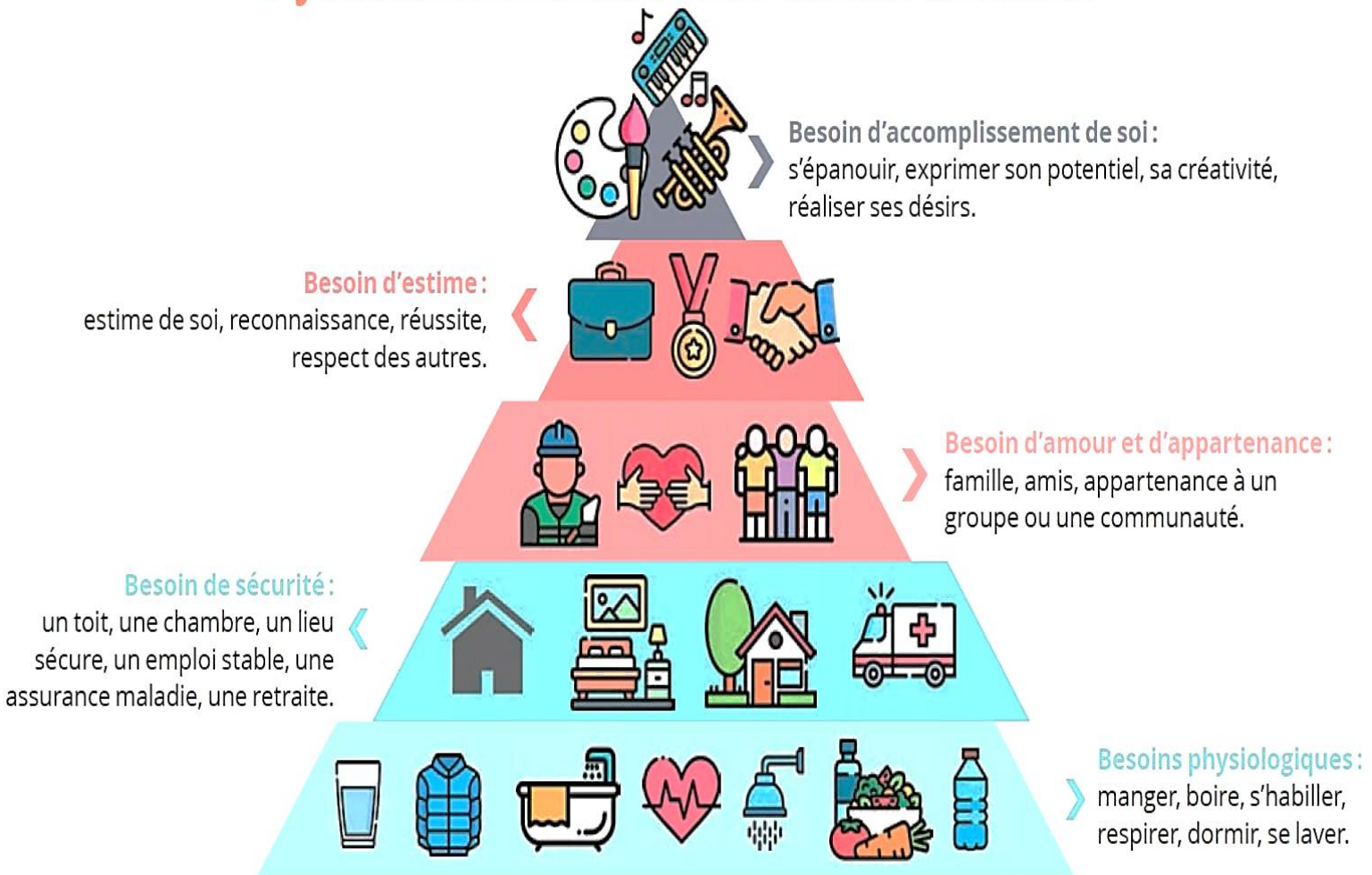


PHASE DESCENDANTE

On ralentit progressivement



Pyramide des besoins selon Maslow

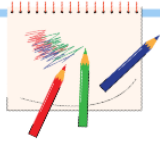




Fiche pedagogique



Infos :



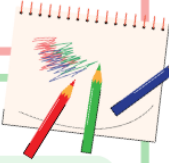
Date :

Groupe :

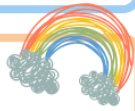
Lieu :

Activité :

Anim :



Objectifs :



1 :

2 :

3 :

Matériels :

Pharmacie

Echantillon (cuisine)

Déroulement :





Bilan activité



Animateurs :

Horaires

Début Fin Pause

Ecoute des enfants

Participation des enfants

Motivation des enfants

Initiatives des enfants

Les objectifs ont-ils été atteints ?
Si non pourquoi ?

Bilan anim :

Les enfants :

Avez vous aimé l'activité :
Si non qu'est ce qui n'a pas plus :

Ecoute/échanges des uns et des autres :

L'écoute des animateurs :

Avis des enfants sur l'activité, suggestions :

Participation de chacun ?



ACCUEIL DE LOISIRS

« OXYGENE »

Rue du stade 43 600 LES VILLETES

Téléphone : 04 71 66 50 02

Port : 06 81 37 75 48

Je soussigné(e) atteste être salarié à l'Accueil
de loisirs OXYGENE.

J'ai bien pris connaissance du règlement et du fonctionnement de
la structure et y adhère sans aucune restriction.

Je m'engage à respecter les clauses écrites.

Fait à

Le

Signature de l'animateur